



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 8 avril 2021 (17h00)
Espace Montgolfier- Davézieux**

Membres titulaires	: 56
En exercice	: 56
Membres suppléants	: 23
Présents	: 39 + 1
Votants	: 54
Convocation et affichage	: 01/04/2021
Président de séance	: Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame Maryanne BOURDIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Laurence DUMAS (pouvoir à Damien BAYLE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Catherine MICHALON), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Sophal LIM (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Edith MANTELIN (pouvoir à Simon PLENET), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Dominique MAZINGARBE.

CC-2021-133 - RESSOURCES - FINANCES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME(AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP) - ADAPTATION DES AP/CP EN COURS

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements, plusieurs opérations sont suivies dans le cadre juridique et comptable des autorisations de programme (articles L2313-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales).

A l'occasion de l'adoption du budget primitif 2021, il convient d'examiner ces autorisations de programme : soit pour les clore, soit pour réviser l'enveloppe qui leur est affectée, soit pour réviser la répartition pluriannuelle des crédits de paiement.

Il est ainsi proposé :

1. De clore au 31/12/2021 l'AP n°2015/01 « Via-Fluvia Tranches 1 et 2 »,

2. De réviser sur les exercices 2021 et suivants la programmation pluriannuelle des crédits de paiement :
- de l'AP n°2015/01 « construction centre aquatique »,
 - de l'AP n°2018/01 « mise en place de conteneurs semi-enterrés ».

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PRONONCE la clôture au 31/12/2020 de l'AP n°2015/01 « Via-Fluvia Tranches 1 et 2 »,

DECIDE de modifier, pour les exercices 2021 et suivants, la répartition pluriannuelle des crédits de paiement des autorisations de programme qui demeurent en cours de validité, selon le tableau ci-après (« situation modifiée »).

ANNONAY RHONE AGGLO - BUDGET PRIMITIF 2021 - OPERATIONS SUIVIES EN AP/CP								
Code	Libellé	Situation	Enveloppe AP (TTC)	Utilisation des crédits de paiement (CP)				
				Cumul CA2019 (1)	CA2020 (2)	CP2021 (3)	CP2022 et suivants(4)	TOTAL
AP 2015/01	Construction centre aquatique	Situation actuelle (6)	15 330 000,00 €	14 737 246,39 €	500 000,00 €	92 753,61 €	0,00 €	15 330 000,00 €
		Situation modifiée (5)	15 330 000,00 €	14 737 246,39 €	400 136,80 €	192 616,81 €	0,00 €	15 330 000,00 €
AP 2018/01	Mise en place de conteneurs semi-enterrés	Situation actuelle (6)	1 000 000,00 €	553 957,80 €	305 485,00 €	140 557,20 €	0,00 €	1 000 000,00 €
		Situation modifiée (5)	1 000 000,00 €	553 957,80 €	262 855,96 €	183 186,24 €	0,00 €	1 000 000,00 €
AP 2016/01	Via Fluvia Tranche 1 et 2	Situation actuelle (6)	4 080 000,00 €	3 377 476,42 €	194 500,00 €	508 023,58 €	- €	4 080 000,00 €
		Situation modifiée (5)	4 080 000,00 €	3 377 476,42 €	192 458,31 €	1 000,00 €	AP clôturée au 31/12/2021	
<i>(1) selon CA2019 - annexe IV - B2.1 - montant cumulé des crédits de paiement mandatés au 31/12/2019</i>								
<i>(2) selon CA 2020 estimé - montant des crédits de paiement mandatés au 31/12/2020</i>								
<i>(3) selon BP 2021 - montant des crédits de paiement inscrits au BP2021</i>								
<i>(4) selon projection répartition pluriannuelle des crédits de paiement exercices 2022 et suivants</i>								
<i>(5) situation modifiée par la présente délibération</i>								
<i>(6) situation actuelle = programmation des crédits de paiement adoptée en 2020</i>								

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 16/04/21
Affiché le : 16/04/21
Transmis en sous-préfecture le : 15/04/21
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210408-22343-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET